



Régénération de voie Angoulême- Beillant

Adjoint Chef de Projet

Les objectifs d'aménagement du territoire et développement économique de la région Poitou-Charentes et des territoires parcourus, jusque Royan, implique une mise à niveau des infrastructures ferroviaires. Ces dernières doivent permettre à terme d'assurer la pérennité de la ligne, alléger la charge de maintenance et relever à la vitesse à 140km/h

Contexte

L'axe Angoulême-Saintes-Royan fait l'objet d'un plan d'investissement visant à l'augmentation des performances

L'atteinte de ces objectifs s'articule autour des projets suivants :

- Modernisation de la signalisation :
 - 2016-2023 : Mise en BAPR et CCVB Angoulême-Beillant
- Modernisation de la voie ferrée par renouvellement des composants en fermeture de ligne S9A3 et relèvement de la vitesse à 140km/h:
 - 2018 : Saintes-Royan sur 37km
 - 2020 : Beillant-Saintes sur 11km
 - 2021 : Angoulême-Beillant sur 64km
- Electrification de ligne:
 - Saintes - Royan sur la ligne n°544 000,
 - Beillant - Saintes sur la ligne n°500 000
 - Angoulême – Beillant sur la ligne n°579 000.

Lieu : Bordeaux

Montant de l'opération : **35 M€**

Durée de la mission : **2018 - 2020**

Client : SNCF Réseau – I&P SO

Principaux interlocuteurs :

- SNCF Réseau (Infrapôles, PRI, EIC...)
- SNCF Mobilités
- Collectivités
- Entreprises de travaux
- Bureaux d'études (techniques, environnementaux, prestataires externes, etc.)

Programme opérationnel

Sur le périmètre SNCF Réseau, le projet prévoit :

- Le renouvellement de constituants de la voie ferrée sur 33km,
- Le rétablissement du fonctionnement hydraulique dans le ZER
- La vérification de tous les ouvrages sous voie pour le relèvement de vitesse

Pour assurer la gestion de ce grand projet, SNCF Réseau a besoin d'appuis aux missions de la MOA et MOEG durant les phases de conception.



ATIF comme Adjoint Chef de Projet

L'accompagnement de SNCF Réseau et de sa direction de projet, dans la conduite des missions cumulées de Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrise d'œuvre Générale a été confiée à ATIF.

Un Directeur Opérationnel de Projet Adjoint ATIF, assure l'ensemble des missions au titre de MOEG et MOA.



Au titre de la MOEG

- ✦ Pilotage des études et investigations, sur les volets techniques, économiques et calendaires,
- ✦ Gestion des interfaces techniques entre les métiers d'études, de l'ingénierie régionale, de la direction de l'ingénierie ou d'ingénierie privées,
- ✦ Pilotage des études spécifiques (loi sur l'eau, Faunes/flores, hydrauliques, acoustiques/vibratoires, etc.) et investigations,
- ✦ Coordination entre les intervenants (MOEE SNCF, MOEE Externe, ITIF, Infrapôles, etc.),
- ✦ S'assurer de la contribution et de l'accord des mainteneurs et utilisateurs sur les éléments de programme, les modes opératoires et les solutions techniques,
- ✦ Propositions et pilotages des travaux anticipés,
- ✦ Optimisation du projet en termes de coûts d'ouvrage, de moyens SNCF E. mais également d'un point de vue sécurité et environnemental (nuisances sonores dans les tissus urbains denses notamment),
- ✦ Animation des réunions de pilotage (revues de projet, de conception, etc.),
- ✦ Reporting de l'opération (Tableaux de bord, rapports, etc.),
- ✦ Renseignement des outils de management (SEISM, la GED, GEREMI, etc.),
- ✦ Assemblage intelligent de dossiers d'études et la production de documents de management propres au projet (PDP, CR de réunion, etc.).

Au titre de la MOA

- ✦ Pilotage de l'ensemble des acteurs du projet (MOE, AMO, contrôles techniques, entreprises de travaux pour les investigations et éventuels travaux préparatoires, etc.) en veillant particulièrement à la mise en œuvre de l'externalisation,
- ✦ Mise au point et le suivi des programmes fonctionnels techniques, en collaboration avec les futurs mainteneurs et utilisateurs,
- ✦ Rédaction de DCE sur les volets d'études et travaux (investigations ou préparatoires), l'analyse des offre et le suivi marché associé (planning, procédures d'achat, réception, reporting, etc.),
- ✦ Gestion des procédures administratives (loi sur l'eau, foncier, concertation, etc.) et les diagnostics et études associées (hydraulique, faune/flore, acoustique, etc.).
- ✦ Gestion des risques du projet.

